

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	17
Votants	22
dont Pouvoirs	05

Présents : Le Maire, Genoud Marc,  
MM les Adjoints : S. Mercet, C. Seifert, R. Personnaz,  
MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, S. Manganelli, S. Tugler-Rossi, C. Liévin, S. Casabianca  
Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, T. Eudes donné à N. Laks, M. Aragon donné à F. Aragon, Vilmint G donné à S. Pérou, S. Baud donné à M. Genoud  
Absent : V. Roy  
A été nommé secrétaire : F. Aragon

### FINANCES- Création d'une ligne de trésorerie de 500 000€

Considérant que la commune doit toujours assumer ses dépenses sans pour autant, parfois, avoir reçu les recettes dans les délais prévus,

Considérant que le budget équilibré grâce à ces recettes attendues nécessite d'avoir une trésorerie permettant de payer les factures actuelles sans attendre le paiement de ces recettes,

Considérant qu'à cet effet, la commune a consulté une banque afin de créer une ligne de trésorerie,

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité :

- 1- La création d'une ligne de trésorerie de 500 000€ pour une durée d'un an à compter de la date de signature du contrat
- 2- De choisir le Crédit Agricole des Savoie :
  - Index utilisé : Euribor 3 mois moyenne
  - Marge : 0.88 %
  - Commission de réservation : 0.12 % du montant soit 600 euros
  - Frais de dossier : 250 euros
- 3- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le Maire,

